

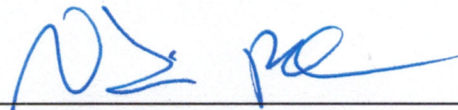
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DES PERMIS ET  
CERTIFICATS NUMÉRO 2004-02

Avis de motion est donné par MARIELLE BÉRUBÉ, conseiller(ère), voulant que lors d'une séance ultérieure soit présenté un règlement modifiant le règlement des permis et certificats numéro 2004-02 de manière à ce que les conditions de délivrance d'un permis de construction ne s'appliquent qu'aux travaux de construction et d'addition d'une construction principale ou d'une habitation complémentaire à une exploitation agricole.

DONNÉ À SAINT-MOÏSE, CE 7 JUIN 2021



Nadine Beaulieu, directrice générale  
et secrétaire-trésorière